

SARCEL: quand la conservation passe par l'agriculture!

PIERRE SAINT-YVES

COLLABORATION SPÉCIALE

BAIE-DU-FEBVRE – À première vue, rien ne distingue les terres coincées entre le lac Saint-Pierre et la route 132, tout juste devant et un peu à l'est du village de Baie-du-Febvre, puisqu'il y pousse tout ce qu'on s'attend à trouver sur une terre de la plaine inondable. Ce qui rend ces terres particulières, c'est leur propriétaire puisqu'elles appartiennent à la Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre, SARCEL pour les intimes.

Il s'agit d'un organisme créé par sept personnes, des mordus de conservation qui ont fait de ces terres des habitats fauniques pour les oiseaux migrateurs : les oies, les bernaches et les canards, sans pour autant leur soustraire leur vocation agricole. L'ambitieux projet de SARCEL a ainsi été le tout premier inscrit au Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

Au fil des années, et avec l'appui financier notamment de la Fondation de la faune et de Canards Illimités, SARCEL a donc acheté 350 hectares de terres de la plaine inondable, sur la rive sud du lac Saint-Pierre, pour un investissement de 600 000 \$ environ. Ces terres conservent tout de même leur vocation puisqu'elles sont louées et utilisées par une dizaine de producteurs locaux qui sèment une fois

passée la migration de la sauvagine.

« Nous faisons du développement durable et l'apport de l'agriculture est essentiel dans notre mission, explique le président de l'organisme, Pierre-Yves Malouin. La preuve, c'est que nous-mêmes faisons de l'agriculture sur nos terres. »

En fait SARCEL mène depuis une dizaine d'années, avec l'aide de quelques producteurs, diverses expériences culturelles sur ses propriétés : culture avec plantes intercalaires, sur billons et même en semis directs. « On nous disait que c'était impossible de faire du semis direct sur



PHOTO: PIERRE SAINT-YVES

Pierre-Yves Malouin, président de SARCEL

ces terres; on fait présentement la preuve du contraire sur quelques dizaines d'hectares. L'agriculture biologique est également pratiquée sur une quarantaine d'hectares des terres de SARCEL par la ferme Janlau.

« Il n'est pas question d'imposer une vision de l'agriculture, mais nous voulons donner l'exemple à notre façon pour être des acteurs de changement », ajoute M. Malouin. C'est ce qui explique que la société soit membre depuis plus de six ans du club agro-environnemental Yamasol et qu'elle travaille avec le MAPAQ sur de

nouveaux projets d'aménagement de bandes riveraines et de haies brise-vent.

Mais à ce moment-ci de l'année, les efforts des bénévoles de SARCEL sont centrés sur... la chasse. La société est en effet le seul organisme sans but lucratif spécialisé dans la gestion de la chasse à la sauvagine. Cette activité, en apparence contradictoire avec la mission de conservation de l'organisme, ne l'est pas selon ses responsables. « La gestion de la sauvagine passe par le contrôle des populations d'oiseaux », explique M. Malouin. « La chasse permet d'éviter une explosion des



PHOTO: THIERRY LARIVIÈRE

Il y a plusieurs années, Québec statuait que le pompage des terres à Baie-du-Febvre ne pouvait se faire avant le mois de mai.

populations de sauvagine en réduisant le nombre d'individus et par le fait même la pression sur les lieux de migration et les haltes migratoires comme celle de Baie-du-Febvre. »

SARCEL dispose donc de sept caches sur ses propriétés pour accueillir les chasseurs. « Avant notre arrivée les chasseurs prenaient les terres d'assaut sans respect pour la propriété privée. Les agriculteurs des environs ont vite compris qu'en nous laissant contrôler les chasseurs, on évitait de les voir s'installer et vandaliser les terres. » Pour SARCEL cette activité est aussi devenue l'une de ses principales sources de revenus. Et l'économie locale s'en réjouit!

L'ère de la cohabitation pacifique

Il faut bien l'avouer, la naissance de SARCEL il y a 20 ans est survenue dans une période de tourmente. La population de Baie-du-Febvre et des environs en parle encore. Au début des années 1980 les terres de la plaine inondable, transformées en halte migratoire au printemps, étaient le champ de bataille où s'affrontaient le monde agricole et celui de la conservation de la faune. À l'époque, des agriculteurs avaient érigé des digues autour de leurs terres pour en faciliter l'évacuation de l'eau au printemps. Les tenants de la faune criaient à l'outrage

À Québec, l'épineux dossier a donné lieu à de légendaires affrontements entre le ministère de l'Agriculture, celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et celui de l'Environnement. C'est l'époque des salsies de tracteurs pour éviter que les producteurs pompent l'eau de leurs terres.

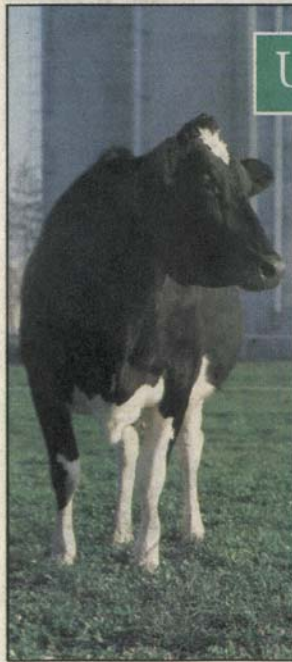
Puis les choses se sont tassées. Québec a statué que le pompage ne pouvait se faire avant le mois de mai, question de faciliter le repos des oiseaux migrateurs et la reproduction des poissons sur les terres inondées. Les agriculteurs ont rongé leur frein.

C'est dans la foulée de ces événements que SARCEL est apparue. Sa mission : faire de l'éducation et de la sensibilisation populaire, assurer la conservation des milieux humides et la mise en valeur des habitats fauniques du lac Saint-Pierre. Mais le nouveau joueur n'était pas nécessairement le bienvenu, perçu qu'il était comme « un empêchement de tourner en rond » par bon nombre de producteurs agricoles.

« Il a fallu faire nos preuves, démontrer que le changement ne voulait pas dire tout balayer du revers de la main », raconte Pierre-Yves Malouin. SARCEL s'est lancé dans les acquisitions de terres en vue d'y réaliser des aménagements fauniques d'une valeur totale de 2 M\$. Mais quelques producteurs restent sur la défensive et résistent toujours à céder leurs terres. « Il n'est pas question de forcer personne », assure M. Malouin.

Plus de vingt ans plus tard, SARCEL a mérité ses galons et s'est taillé une crédibilité enviable bien au-delà des frontières canadiennes. Citée en exemple lors du Sommet de Rio sur la biodiversité en 1992, la société accumule les prix et les distinctions de toutes sortes en conservation et en tourisme à cause de ses activités éducatives **P.S.-Y**

Un départ en santé



Pendant la période de transition vers la lactation, un fossé peut se creuser entre les besoins énergétiques de vos vaches et leur consommation d'énergie. Ce déséquilibre caractéristique peut entraîner l'acétonémie subclinique, un déplacement de caillette et d'autres maladies de la lactation susceptibles de nuire à la production.

Il est possible de combler le fossé entre les besoins et la consommation d'énergie, pour aider votre troupeau à traverser cette délicate période de transition, avec de saines pratiques de régulation. Une bonne alimentation y contribue. La capsule à libération lente Rumensin® CRC est aussi un pas dans la bonne direction pour aider à prévenir l'acétonémie subclinique chez les bovins laitiers en lactation.

Comblez le fossé, améliorez la santé de vos vaches en transition et permettez-leur d'exprimer tout leur potentiel de production.

Consultez votre conseiller en production laitière au sujet de Rumensin CRC.

ELANCO
Rumensin CRC

Pour un départ en santé

ELANCO, Rumensin® CRC et les bandes diagonales de couleur sont des marques déposées de Eli Lilly and Company. Utilisation sous licence par ELANCO/Division de Eli Lilly Canada Inc.

